



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-75-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

Que lors d'une séance tenue le 4 février 2013, le conseil a adopté le premier projet de règlement suivant :

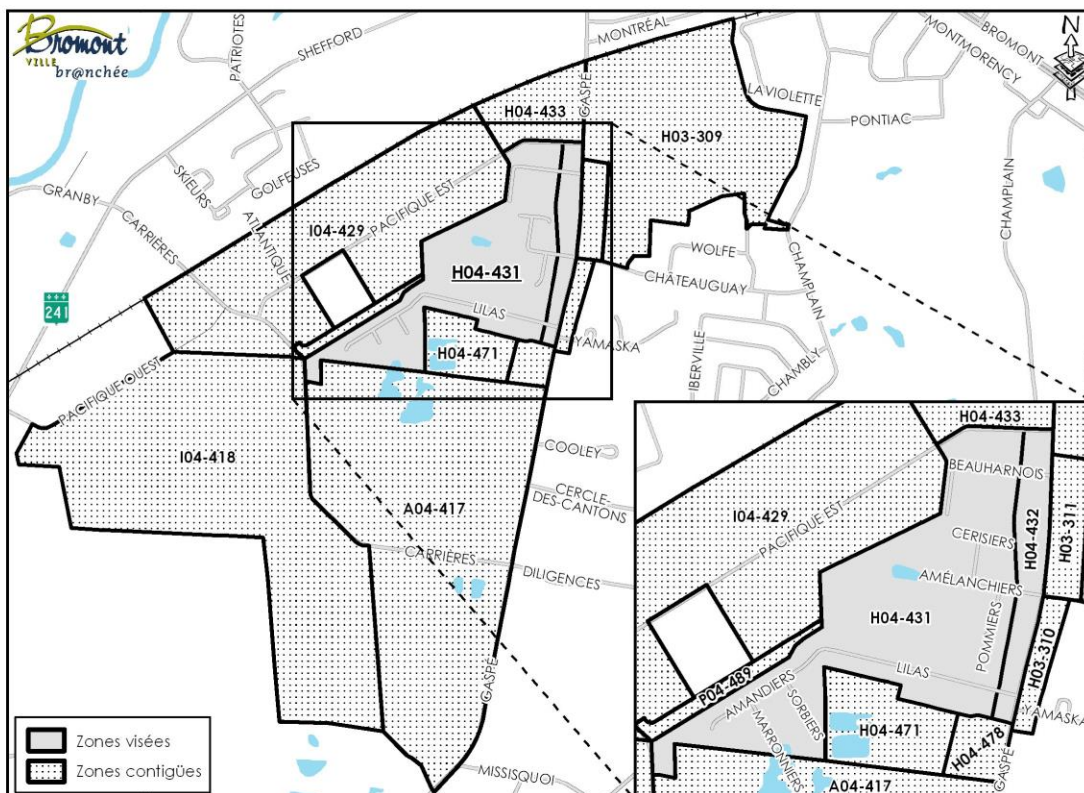
RÈGLEMENT NUMÉRO 876-75-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT À MODIFIER LES LIMITES DES ZONES H04-431 ET H04-432 ET LES USAGES PERMIS DANS CES ZONES

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le lundi 11 mars 2013 à 19h30 heures, à l'hôtel de ville, 88, boulevard de Bromont.

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le premier projet de règlement numéro 876-75-2013, de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Que le premier projet de règlement numéro 876-75-2013 contient certaines dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les dispositions du premier projet de règlement numéro 876-75-2013 concernent les zones H04-431 et H04-432, dans le secteur des rues Beauharnois, des Cerisiers, des Amélanchiens, des Pommiers, des Lilas, des Amandiers, des Marronniers et des Sorbiers, tel que montré au plan suivant :



Le premier projet de règlement numéro 876-75-2013 ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés à l'hôtel de Ville, situé au 88 du boulevard de Bromont, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 20^e jour du mois de février 2013.

Le greffier par intérim,

Richard Joyal, B.A.A., OMA